



Parc  
Jean-Drapeau

# OFFRE D'EMPLOI

La Société du parc Jean-Drapeau  
est présentement  
à la recherche de candidatures

## CHEF MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Poste permanent

### SOMMAIRE

Vous aimez les nouveaux défis et êtes attentif.ve au développement durable parce que vous désirez léguer aux générations futures un environnement sain? Vous voulez contribuer au rayonnement d'une organisation en pleine transformation pour la mise en œuvre de son plan directeur? Alors n'hésitez plus, joignez-vous à une équipe dynamique qui souhaite contribuer au développement de la Société du parc Jean-Drapeau.

Le ou la Chef maintenance et entretien des bâtiments supervise les équipes en charge des activités d'entretien et des installations de plomberie, chauffage, ventilation et électricité regroupant l'opération quotidienne des travaux mécaniques dans les bâtiments. Pour ce faire, il ou elle coordonne diverses activités d'installation, de réparation et d'entretien et voit au bon fonctionnement des divers appareils utilisés sur le site. Il ou elle assure l'exécution du programme d'entretien préventif, et voit à la supervision des travaux nécessitant l'embauche d'entrepreneurs externes tout en assurant également un soutien à la logistique liée à la tenue d'événements se tenant au parc Jean-Drapeau.

### RESPONSABILITÉS

- Collaborer à l'élaboration des objectifs de son service et en assurer la réalisation;
- Déterminer les besoins en ressources humaines, matérielles et budgétaires nécessaires à la réalisation des activités de son secteur;
- Élaborer et recommander à la direction de son service les normes, les méthodes et les procédés de travail et lorsqu'elles sont acceptées, s'assurer de leur application
- Planifier, organiser, contrôler et diriger les activités afférentes à l'entretien préventif des équipements mécaniques et des installations de plomberie, chauffage, ventilation, et ce, conformément au plan d'ingénierie;
- Établir et maintenir de bonnes relations d'affaires avec les employé.e.s de la Ville de Montréal de même ainsi que qu'avec les fournisseurs de services liés à la gestion quotidienne de son travail afin d'assurer une gestion efficace et proactive des mandats qui lui sont confiés;
- S'assurer du respect des normes relatives à la santé et à la sécurité des travailleurs, des fournisseurs de service et des usagers des secteurs qui lui sont confiés, dans le respect des lois et des règlements applicables à la mécanique du bâtiment notamment le Code du bâtiment et la CNESST;
- Assurer une vigie constante et proactive des divers besoins en entretien mécanique afin de maintenir à niveau la qualité des équipements sur les sites et dans les bâtiments du Parc;
- Coordonner les installations nécessaires au soutien événementiel en répondant aux spécifications des divers cahiers des charges, et ce, dans le respect des normes de sécurité et des codes relatifs à l'entretien des bâtiments et aux divers travaux mécaniques afférents;
- Maintenir à jour les manuels et documents relatifs à la gestion des aménagements événementiels, et assurer, le cas échéant, la diffusion et le suivi selon les normes et les standards fixés;
- Déterminer les indicateurs de performance dans son domaine d'activités, suivre leur évolution et produire les rapports d'évaluation de la performance de son unité, implanter les meilleures pratiques de gestion dans une perspective d'amélioration continue;
- Compléter et rédiger les rapports administratifs et autres documents techniques relatifs à son travail. Vérifier, réviser et approuver les rapports et estimations préparés par ses employé.e.s.

### EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études universitaire de 1<sup>er</sup> cycle combiné à trois (3) années d'expérience pertinente ou un Diplôme d'études collégiale (technique) dans un domaine pertinent (maintenance industrielle, mécanique, etc.) combiné à 5 années d'expérience pertinente en lien avec l'emploi;
- Expérience en gestion d'une équipe de maintenance;
- Détenir une licence de répondant de la Régie du bâtiment du Québec;
- Maîtrise des normes de santé et sécurité au travail dans son domaine et de leur application;
- Détenir le permis A-2 maître électricien (un atout);
- Bonne connaissance des contrôles industriels (atout);
- Connaissance de la gestion de la qualité de l'eau des piscines (atout);

*Le salaire est établi selon les qualifications et l'expérience. L'échelle salariale du poste est de 80 071 \$ à 106 760 \$. La rémunération inclut une gamme complète d'avantages sociaux, dont les assurances collectives et un REER collectif dès l'entrée en fonction.*

### PROFIL RECHERCHÉ

- Vision stratégique et opérationnelle;
- Habiletés en mobilisation, concertation et collaboration inter-équipes;
- Excellentes compétences relationnelles et de communication;
- Sens politique, des responsabilités et de l'organisation;
- Joueur.se d'équipe dynamique;

- Capacité d'analyse et de synthèse;

#### **TRAVAILLER AU PARC, C'EST...**

- Contribuer au bien commun, à la transition écologique et à l'innovation en gouvernance;
- Concilier le travail et la famille, grâce à un horaire de 35 heures par semaine;
- Profiter d'un accès gratuit aux installations sportives (plage, complexe aquatique, salle de musculation);
- Profiter d'un environnement de travail unique, situé en plein cœur d'un grand parc urbain;
- Se rendre facilement au travail, situé à 5 minutes du centre-ville et accessible en transport collectif commun ou en voiture.

Pour joindre notre équipe et contribuer à la réalisation de la mission du Parc, posez votre candidature via notre site Internet : [www.parcjeandrapeau.com/emplois/](http://www.parcjeandrapeau.com/emplois/).

*Pour les études effectuées hors du Québec, veuillez fournir l'évaluation comparative émise par le ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration.*

Veillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont les candidatures ont été retenues. La Société du parc Jean-Drapeau souscrit pleinement au principe d'égalité en emploi.

Constituée par la Ville de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau a pour mission de conserver, d'aménager, de mettre en valeur et de développer ce grand parc urbain public, de veiller à la saine cohabitation des activités qui s'y déroulent et d'assurer sa pérennité pour les générations actuelles et futures.

Compte tenu du contexte exceptionnel que nous vivons en ce moment, des mesures ont été mises en place afin de prévenir la propagation de la COVID-19. Notamment, s'il y a lieu, les entrevues se feront par vidéoconférence.